



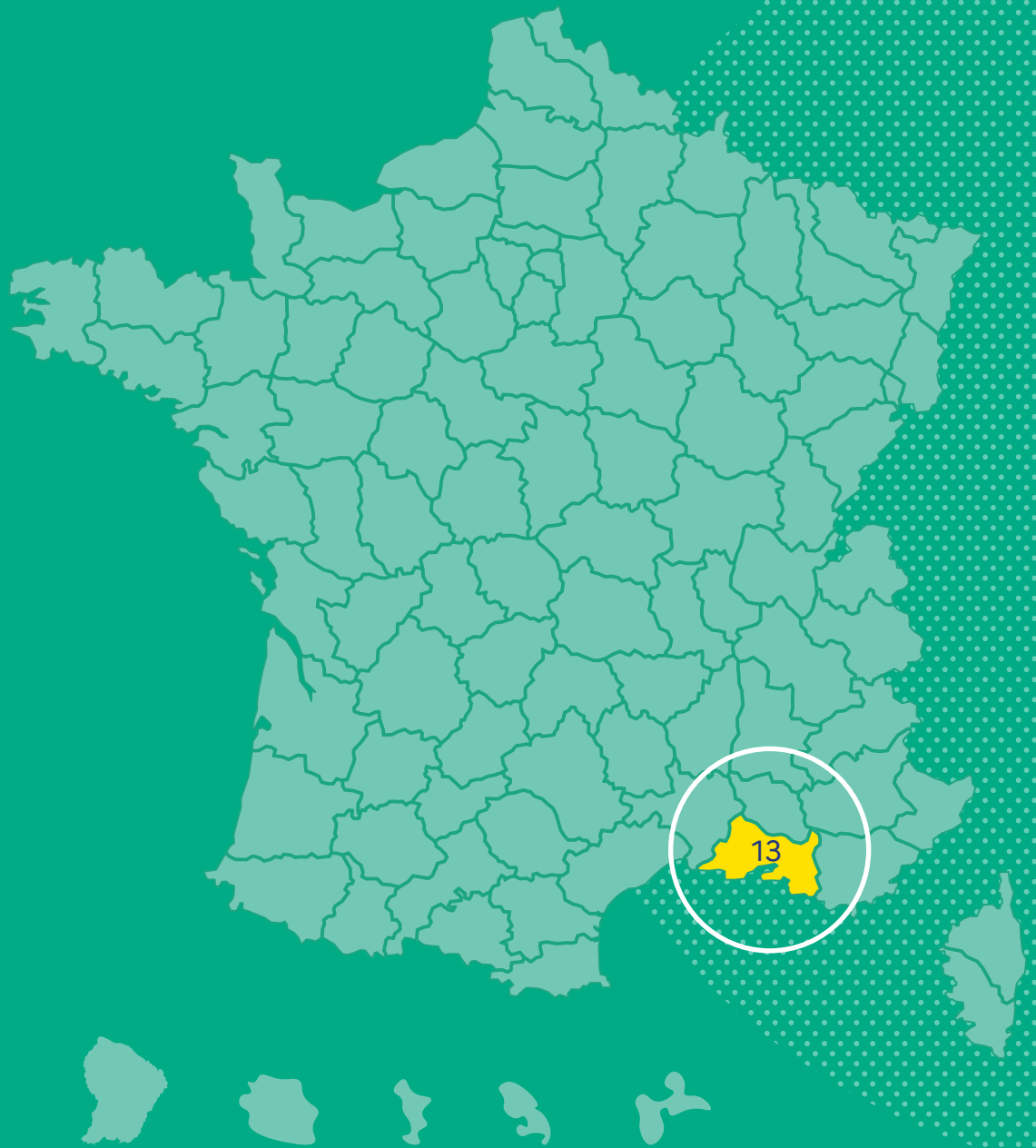
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

L'AGENCE DANS VOTRE DÉPARTEMENT

BOUCHES-DU-RHÔNE



1^{er} juillet 2021

À vos côtés



L'Agence nationale de la cohésion des territoires a été créée afin d'offrir un accompagnement sur-mesure et différencié aux territoires français, pour les aider à répondre aux enjeux spécifiques auxquels ils sont confrontés et à engager les grandes transitions écologiques, numériques et économiques.

Dans chaque département, sous l'égide du préfet, l'agence développe une diversité de solutions au service des projets des territoires dans une approche contractuelle et partenariale.



Jaqueline Gourault

Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales



L'Agence nationale de la cohésion des territoires se mobilise fortement auprès des collectivités fragilisées par la crise sanitaire et plus largement accompagne les élus locaux dans la réalisation de leurs projets de territoire, en simplifiant leurs démarches et en leur apportant toute l'aide et le soutien dont ils peuvent avoir besoin.

Cette fiche territoriale vous présente de manière synthétique et complète les différentes actions de l'ANCT dans votre département.



Caroline Cayeux

Présidente de l'Agence nationale de la cohésion des territoires



Yves Le Breton

Directeur général de l'Agence nationale de la cohésion des territoires

Sommaire

p. 3

CONTEXTE TERRITORIAL

p. 4-6

**PROGRAMMES
D'ACTION DE L'ANCT**
Territoires et ruralités
Politique de la ville
Numérique

p. 7

**ACCOMPAGNEMENT
SUR MESURE ET
PLAN DE RELANCE**

p. 8

L'ANCT EN PRATIQUE

CONTEXTE TERRITORIAL



2 024 162
habitants



5 088
km²



119
communes



4
intercommunalités

dont

6
en zone de
revitalisation
rurale



65
quartiers prioritaires
de la politique de la
ville



Occupation du sol

- Espace bâti
- Espace agricole
- Espace boisé

Réseau viarie

- Autoroute
- Route
- Voie ferrée

Repères

- Cours d'eau
- Préfecture de département
- Sous-préfecture
- Chef-lieu de canton

10 km

Sources des données : Insee RP 2017 COG 2019, ONPV 2015, Observatoire des Territoire 2020
Sources du fond cartographique : IGN, ADMIN EXPRESS® COG 2019, BD CARTO® BD ALTI® 2020 ; Corine Land Cover 2018 ; données routières OSM 2020

PORTRAIT DE TERRITOIRE



scanner pour accéder au
portrait de territoire détaillé



Territoires et ruralités

France Services

21 espaces France Services :
10 à Marseille, Vitrolles, Miramas, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Saintes-Maries-de-la-Mer, La Ciotat, Puyloubier, Châteaurenard, Istres, Salon-de-Provence, Marignane et Port-de-Bouc

Action cœur de ville

2 communes bénéficiaires du programme :
Arles et Tarascon

10,2 millions d'euros : les engagements cumulés de l'État et des partenaires financiers pour ce programme dans le territoire.

Petites villes de demain

9 villes bénéficiaires du programme :
Berre-l'Étang, Châteaurenard, La Roque-d'Anthéron, Lambesc, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Saint-Martin-de-Crau, Saint-Rémy-de-Provence, Sénas, Trets

Territoires d'industrie

1 Territoire d'industrie : *Aix-Marseille-Provence*

9,287 millions d'euros : aide octroyée par l'État et la Région dans le cadre du plan de relance pour l'industrie, au titre du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires.

Ruralité

1 contrat de ruralité : *Pays d'Arles*

5 communes sur 118 classées en zone de revitalisation rurale (ZRR).



Politique de la ville

Géographie et moyens des quartiers prioritaires de la ville (QPV)

65 QPV, dans lesquels résident 316 391 habitants soit 16 % de la population.

8 contrats de ville.

14,2 millions d'euros : l'enveloppe de crédits du P147 dont bénéficient les Bouches-du-Rhône en 2021.

353 postes d'adultes relais.

87 postes FONJEP.

Cadre de vie, logement, mobilités et tranquillité publique

23 QPV retenus dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU).

- 11 projets d'intérêt national
- 12 projets d'intérêt régional

Éducation et petite enfance

37 collèges du département dans lesquels sont scolarisés les enfants résidant dans les QPV classés en REP ou REP+ et concernés par le dispositif de dédoublement des classes.

4 QPV éligibles à la labellisation « Cités éducatives » : *3 sur la commune de Marseille et 1 sur la commune de Port-de-Bouc*

Emploi, formation et développement économique

Les QPV du département bénéficient du dispositif « emplois francs » depuis la généralisation de l'expérimentation, le 1^{er} janvier 2020.

À ce jour, on dénombre **5 106** contrats signés au profit de demandeurs d'emploi résidant dans les QPV du département, dont 84 % en CDI. 47 % des bénéficiaires sont des femmes et 25 % ont moins de 26 ans. Ce volume représente 75 % des contrats signés dans la région PACA.

1 Cité de l'Emploi : *sur le territoire de Marseille Nord*

1 territoire pilote sur les 14 expérimentant le programme "Quartiers productifs": *la Métropole Aix-Marseille-Provence*

2 zones franches urbaines : *Nord Littoral: Plan d'Aou, La Bricarde, La Castellanne, Le Vallon et Mourepiane; Saint-Barthélémy; Le Canet et Delorme-Paternelle*

Soutien à la vie associative et médiation sociale

1 centre de ressources politique de la ville, Cité Ressources, couvre la région PACA. Créé en 2002, il est composé d'une équipe de 5 ETP. Subvention 2021 : 252 000 euros.

9 « Fabriques de territoire » labélisées.

29 projets retenus dans le cadre du programme « **Tremplin Asso** ».



Numérique

France Mobile

Dans le cadre du dispositif de couverture ciblée (DCC):

200 sites identifiés dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont 20 dans les Bouches-du-Rhône.

1 mis en service sur un total de 37 mis en service au niveau régional.

Dans le cadre du dispositif 4G fixe:

7 sites identifiés dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont un dans les Bouches-du-Rhône, qui a été mis en service.

France Très Haut Débit

Les déploiements en fibre optique jusqu'à l'abonné dans le département sont assurés dans leur intégralité par des opérateurs privés. Le territoire des Bouches-du-Rhône est divisé en trois zones d'intervention:

- la zone très dense (Marseille) où l'ensemble des opérateurs déploient;
- la zone AMII: **94 communes** déployées par les opérateurs *Orange* et *SFR*;
- la zone AMEL: **24 communes** déployées par *SFR*, à la suite de l'appel à manifestation d'engagement local de 2018.

	Total des locaux à déployer en FttH	Locaux raccordables en FttH à date
Zone Très Dense	456 472 (40 %)	340 675 (75 %)
Zone AMII	628 594 (55 %)	451 987 (72 %)
Zone AMEL	51 281 (5 %)	41 793 (81 %)
TOTAL	1 136 347	834 455 (73 %)

Fabriques numériques

217 fabriques ont déjà été retenues au titre de l'AMI Fabrique de territoires, dont 8 dans les Bouches-du-Rhône: *Anonymal, la fabulterie, Le poles, Urban prod, association circulaire, la belle de mai, heko farm, CCAS des Canourgues*

Hubs Territoriaux

D'ici à fin 2021, la totalité du territoire sera couverte en hubs.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est couverte par le Hub du Sud (<http://www.hubdusud.fr/>).

Conseillers numériques

20 structures d'accueil et **30** conseillers numériques validés en comité de sélection.

Pass numériques

L'État ouvre des appels à projets pour cofinancer l'acquisition des pass numériques par les collectivités territoriales. Une première vague s'est clôturée le 31 juillet 2020.

Les collectivités peuvent de nouveau candidater sur www.societenumerique.gouv.fr.

1 800 pass numériques déployés pour un montant total de 20 000 € dans les Bouches-du-Rhône.

ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

ET PLAN DE RELANCE

Contrats de relance et de transition écologique (CRTE)

Les CRTE sont un des outils de mise en œuvre du plan de relance, qu'ils déclinent dans tous les territoires pour les engager dans une dynamique de transformation sur les six prochaines années. Ils regroupent l'ensemble des contrats signés entre l'État et les collectivités, comme les contrats de ville, mais aussi tous les programmes pilotés par l'ANCT.

À court terme, ils permettent de démarrer un certain nombre de projets pour répondre efficacement aux conséquences économiques et sociales de l'épidémie de la Covid-19. À plus long terme, les CRTE accompagneront les collectivités

territoriales dans leurs transitions démographique, écologique, économique et numérique.

Le département compte **4** CRTE : *CC Terre de Provence ; CC Vallée des Baux-Alpilles ; CA d'Arles-Crau-Camargue-Montagnette ; Métropole d'Aix-Marseille-Provence*

Accompagnement sur mesure par l'ANCT

Dans le département, la délégation territoriale de l'ANCT a sollicité les communes pour recenser les besoins en assistance à maîtrise d'ouvrage sur le territoire.

4 projets accompagnés sur mesure :

Porteur du projet	Nature du projet	Nom du projet	Nature de l'accompagnement
Métropole d'Aix-Marseille-Provence	Appui à l'élaboration ou contribution à un projet de territoire	CRTE	Expertise d'un opérateur partenaire de l'ANCT (Ademe)
CA d'Arles-Crau-Camargue-Montagnette	Appui à l'élaboration ou contribution à un projet de territoire	CRTE	Expertise d'un opérateur partenaire de l'ANCT (Cerema)
Arles CCM	Revitalisation commerciale et artisanale	QPV du Barriol	Mise à disposition d'un prestataire externe
Marseille	Transition écologique et biodiversité, agriculture et alimentation	DGD Ville - Enquête prospective sensible "quartiers politique de la ville et bifurcation" écologique	Expertise interne ANCT

Fabriques prospectives « Petites villes et santé-environnementale »

Cette Fabrique prospective réunit les communes de Mouans-Sartoux (06), Ramonville Saint-Agne (31), Saint Péray (07) et Chantepie (35). Elle vise à accompagner ces territoires, afin d'anticiper la demande sociale ainsi que les mutations et les risques en termes de santé-environnementale, et a également pour objectif de valoriser les atouts des petites villes en termes de santé-environnementale.

EN PRATIQUE

Comment saisir l'ANCT ?



ÉLU LOCAL



PRÉFET

Délégué territorial
de l'ANCT



Retrouvez

la liste des délégués
territoriaux dans
les départements
sur le site Internet
de l'ANCT

Le projet
est complexe

Le préfet met en place un
groupe projet dédié pour trouver
des **solutions sur mesure**
avec l'Agence

Le projet s'inscrit dans
un programme national
de l'Agence

L'Agence applique
la **méthodologie**
du programme

Le projet fait l'objet
d'un contrat ou d'un
pacte territorial

L'Agence mobilise son **ingénierie**
et un **appui renforcé** pour la
réalisation des actions

MISE EN
ŒUVRE LOCALE



Pour le diagnostic de
votre territoire et vos
projets, **l'Agence est
pleine de ressources !**

L'Agence nationale de la cohésion des territoires dispose de plusieurs sites annexes avec des données, des indicateurs, des analyses territoriales et des cartes : un panel d'outils pour réaliser vos propres diagnostics territoriaux et vous aider dans la réalisation de vos projets.

OBSERVATOIRE
DES TERRITOIRES



observatoire-des-territoires.gouv.fr

ONPV
Observatoire national de la
politique de la ville

onpv.fr

SIG
ville

système
d'information
géographique
de la politique
de la ville

sig.ville.gouv.fr



cartotheque.anct.gouv.fr



Publications
thématiques

Rendez-vous sur notre rubrique dédiée :
agence-cohesion-territoires.gouv.fr > ressources

